LES OPÉRATIONS MILITAIRES

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Le communiqué italien

Rome, 16. — *Le Grand Quartier Général communique :*

Dans la nuit du 15 mai, des avions allemands et italiens ont attaqué avec succès différentes bases navales et aériennes sur l'île de Malte. Les attaques furent répétées durant la journée. Dans des combats soutenus avec l'ennemi, un appareil Hurricane fut abattu.

En Afrique du Nord, des combats viennent de s'engager aux environs de Solloum. Des formations de stukas, accompagnées par l'aviation de chasse italienne, ont bombardé des positions ennemies dans le secteur de Solloum. D'autres formations allemandes et italiennes ont bombardé Tobrouk. Les batteries de D. C. A. et les installations de filtrage pour l'eau ont été touchées en plein et de vastes incendies furent causés.

Dans la Méditerranée orientale, nos avions ont bombardé des aérodromes et des installations ferroviaires sur l'île de Chypre. Des appareils ennemis ont lâché quelques bombes sur Rhodes, sans causer de victimes ou de dégâts.

En Afrique orientale, la résistance héroïque de nos troupes se poursuit dans le secteur de Amba Alagi. Elle restera dans l'histoire comme un bel exemple de la bravoure et de la gloire du soldat italien. Notre garnison, attaquée de toutes parts par l'ennemi, combat sous le feu d'artillerie ennemi continuel et sous les bombardements, avec un courage magnifique et inflige de lourdes pertes à l'agresseur.

Dans les autres secteurs, rien à signaler.

Le voyage de M. Jean Borotra dans le Nord

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Aux membres de l'Enseignement chargés de l'E.P. dans les établissements scolaires, aux membres des Comités d'Associations de parents d'élèves, [illegible] dirigeants sportifs [illegible] M. le Commissaire général, ainsi que M. Glaesser, directeur de l'équipement sportif, exposaient le programme envisagé par le Gouvernement et donnaient les directives nécessaires à la réalisation du vaste projet de réorganisation du sport.

Il va sans dire qu'avant cette conférence, M. Paul Dehove, maire, souhaita la plus aimable bienvenue au sympathique représentant du Gouvernement [illegible] un des [illegible] sportifs de France.

A travers la ville de Lille

Nous avons annoncé que M. Jean Borotra, commissaire général à l'Education Physique et aux Sports avait, en janvier dernier, alloué à la Ville de Lille un crédit de 20 millions de francs pour son équipement sportif et que l'Administration municipale — quelque temps après — accomplissait le même geste, c'est-à-dire votait un crédit de même importance.

Une somme de 40 millions de francs [illegible] à la disposition de la Ville pour réaménager les terrains d'éducation physique et de sport existants [illegible] en créer d'autres [illegible] compléter l'équipement sportif de Lille en faveur de la jeunesse scolaire, ainsi que des adolescents.

Des projets des études très minutieusement et intelligemment faits ont été établis par l'Administration municipale et envoyés au Commissariat général qui les a pleinement approuvés et sans tarder les chantiers se sont ouverts partout en ville.

Lille, d[illegible] décembre 1940, avait fait [illegible] en faveur de l'Education Physique dans les centres [illegible] que M. Maurice Planque a voulu prouver samedi [illegible] M. Glaesser en le conduisant à travers la ville, visiter quelques stades de quartiers aménagés depuis un certain temps déjà, mais qu'il voulait néanmoins étendre, modifier ou perfectionner. La tâche était d'ailleurs directement confiée au secrétaire général de la Mairie de Lille, M. Maurice Planque, président de la brillante Société Municipale de gymnastique.

Six centres étaient à transformer et à aménager : « L'Arbrisseau », « Hôtel de Ville », « Progrès Social », « Chevalier Français », « Château Lemoine », « Pont de Canteleu ».

Quatre centres étaient à créer : « Salpêtrière », « Pont-Neuf », « Wazemmes », « Citadelle ».

Dix centres sont maintenant créés pour les enfants des écoles, mais la réalisation de stades plus importants où les sports d'application ont une place plus large, présente au autre grand intérêt pour l'éducation sportive de la jeunesse, des adolescents, des apprentis et jeunes ouvriers, des employés, jeunes hommes et jeunes filles, qui eux aussi ont besoin de grand air et de distractions saines.

Lille, déjà dès 1931 avait prévu tout un programme de réalisations. L'administration de M. Paul Dehove vient maintenant de « réaliser » et c'est ce que le Maire a montré ce jour à MM. Jean Borotra et Glaesser.

La réception à l'Oberfeldkommandantur

A 10 h. 30, MM. Glaesser, directeur de l'équipement sportif, accompagné de MM. Fernand Carles, Préfet du Nord, et Sergeant, délégué régional au Haut Commissariat Général, avaient une entrevue avec le Generalleutenant Niehoff, au siège de l'Oberfeldkommantur à Lille.

Le message du Maréchal Pétain

Une demi-heure après M. Jean Borotra et M. le Préfet faisaient leur entrée dans une salle de l'Hôtel de Ville emplie des professeurs d'E.P. régionaux et étaient accueillis par MM. Paul Dehove, Maire de Lille ; Bartel, inspecteur principal de l'E.P. ; Signoret, inspecteur d'Académie, ainsi que par le professeur Debeyre.

» Je vous apporte un message du Maréchal Pétain, annonça en ouvrant la séance, M. Jean Borotra.

» Au retour d'une mission de 18 jours en Afrique, j'ai dit au Maréchal l'espoir que j'avais de venir parmi vous. Le Maréchal m'a longuement parlé des populations du Nord, qu'il aime par-dessus tout, car il est de chez vous, et il m'a prié de vous assurer que toujours ses pensées ne vous quittent pas. A mon prochain séjour à Vichy je lui dirai à mon tour que ces populations que je viens de visiter, travaillent avec foi et dignité ».

La réunion d'information

L'heure à laquelle s'est déroulée la réunion conférence d'informations devant plusieurs centaines de membres de l'enseignement, ne permet pas de développer le sujet de la causerie faite par M. Jean Borotra. Citons-en néanmoins les grandes lignes :

En étroite collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, une réforme du programme de l'enseignement s'est imposée pour laisser place à l'éducation physique. Cette réforme doit aussi se réaliser dans l'esprit et dans les cœurs. C'est là la tâche du Commissariat Général : 1° Donner dans l'éducation de la jeunesse une plus large part d'action ; 2° donner de l'éducation au caractère et au corps, c'est-à-dire provoquer la discipline. L'éducation physique, le sport, le chant, les travaux manuels, l'entraînement à la vie au grand air, avec hygiène pratique, l'étude raisonnée, sont ces moyens.

M. Jean Borotra examine les difficultés jusqu'alors rencontrées pour réaliser ce programme : l'équipement coûterait 20 milliards ; la formation des cadres nécessiterait l'éducation de 145.000 maîtres ; la création des 15 centres d'éducation de ces cadres coûterait 500 millions, etc. Tout cela c'est le passé. Il faut compter sur le présent et l'avenir. On y arrivera, assure le Haut Commissaire et à l'assemblée curieusement intéressée, M. Borotra dénonce les mesures actuellement prises, ainsi que celles envisagées.

PROJET DE FUSION ENTRE L'O. LILLOIS ET L'IRIS CLUB DE LAMBERSART

Un à-côté ayant quelque importance dans le domaine de la vie des associations sportives de la Capitale des Flandres a été enregistré à l'occasion de la visite de M. Jean Borotra.

Les dirigeants des deux grands clubs Olympique Lillois et Iris-Club de Lambersart seraient tombés d'accord pour envisager la fusion des deux groupements. De part et d'autre les modalités de cette fusion auraient été acceptées et pour la saison prochaine 1941-1942, il faut s'attendre à ce que Olympiens et Irismen opèrent sous le même fanion dans tous les domaines athlétiques.

Un mouvement révolutionnaire en Ecosse ?

New-York, 16. — Les nouvelles concernant un mouvement révolutionnaire en Ecosse et l'arrestation de 50 nationalistes, qui avaient paru dans la première édition des journaux du soir, ont été ensuite supprimées dans la presse et dans les émissions de la radio.

DANS LA RÉGION

TEMPS D'OBSCURCISSEMENT

Ce DIMANCHE 18 MAI, le soleil se lève à 6 h. 7 et se couche à 21 heures 28.

En conséquence, en dehors de ces heures, les prescriptions concernant l'obscurcissement doivent être rigoureusement observées.

LE MARCHÉ NOIR

15.000 kilos de blé sont saisis à Vervins

Une prise importante a été opérée à **Vervins.**

De service au pont de Sainte-Anne, les gendarmes virent venir de la direction de Marle-sur-Serre, un gros camion bâché. Ils sommèrent le conducteur de s'arrêter. Celui-ci, nommé Deconninck, âgé de 46 ans, sujet belge, habitant la région de Charleroi, déclara qu'il transportait du blé en Belgique.

Le camion et la remorque furent saisis. Une grande quantité de sacs renfermant 15.000 kilogs de blé furent découverts, ainsi que deux porcs débités et cinq kilogs de beurre.

Véhicules et marchandises ont été confisqués et Deconninck conduit en prison.

Les sacs de blé ont été conduits au Syndicat Agricole du Vervinois et la viande de porc déposée aux abattoirs de Vervins.

Le bel effort des herbagers de Landrecies pour l'approvisionnement en beurre

Au centre de ramassage de **Landrecies** il a été apporté cette semaine 769 kilos de beurre qui vont être envoyés pour les grandes villes du Nord. Cette quantité est en excédent de plus de 100 kilos sur la semaine précédente et le ramassage croît régulièrement.

Grâce aux efforts constants de la municipalité et au bon vouloir de presque tous les herbagers qui ont compris leur devoir, bon nombre d'habitants des villes et parmi eux surtout les petits enfants, pourront être ravitaillés.

LE CONFLIT ANGLO-IRAKIEN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

NOMBREUSES ÉCHAUFFOURÉES

Téhéran, 16. — On reçoit à Téhéran de nombreuses informations défavorables pour l'Angleterre concernant la situation des Britanniques en Palestine. On apprend notamment que dans tout le pays se produisent des échauffourées. Encouragés par les succès irakiens, les Arabes de Palestine ont repris la lutte de 1936. Malgré la défense anglaise, ont continué à collecter pour l'Irak. Les troupes anglaises ont été huées par la population. La frontière de Syrie a été fermée.

MOUVEMENT ANTIBRITANNIQUE EN YEMEN

Rome, 16. — D'après une information du « Messagero », à Hadramaout, un mouvement insurrectionnel est en cours contre les Anglais. Des Arabes armés des territoires limitrophes d'Hadramaout ont franchi la frontière du Yemen. Tous les Anglais ont fui l'intérieur d'Hadramaout pour se réfugier dans le protectorat d'Aden.

Contradictions britanniques

Berlin, 16. — La « Correspondance Diplomatique et Politique » constate que « le conflit provoqué témérairement par l'Angleterre en Irak n'évolue pas comme s'y attendaient les machinateurs londoniens et en conclut qu'à l'origine l'Angleterre avait spéculé sur le fait que la petite nation irakienne se soumettrait sans conditions au grand Empire britannique ».

La « Correspondance » poursuit :

« La courageuse et fière attitude dont le gouvernement Kaïlani a fait preuve dès le début en face des pressions et des menaces de l'Angleterre, a montré à la Grande-Bretagne que les temps sont révolus où elle pouvait ignorer cyniquement les droits et les libertés des peuples arabes.

» La situation peu enviable qui est celle de l'Angleterre, également dans ce secteur du vieux continent, se trouve démontrée par la façon contradictoire dont les hommes d'Etat anglais ont traité au même moment le même thème.

» Cette singulière contradiction dans les déclarations d'hommes d'Etat britanniques quant à l'origine du conflit anglo-irakien s'est également manifestée à diverses reprises, hier, aux Communes, lorsque Eden y a défendu le point de vue que le gouvernement britannique n'avait voulu en Irak que la protection de ses droits légaux et contractuels.

» De son côté, M. Amery, ministre pour l'Inde, a déclaré que « l'Angleterre avait crevé l'abcès au bon moment ». Amery a donc confirmé, une fois de plus, souligne la « Correspondance », que la Grande-Bretagne, cette fois-ci également, était décidée, selon sa vieille habitude, à employer contre l'Irak la force brutale.

» C'est en vain, ajoute la « Correspondance », que la propagande britannique essaie de faire croire que le mouvement déclenché en Irak par les Arabes pour la conquête de leur liberté, est l'œuvre d'une clique insignifiante.

» Les événements mêmes, mais surtout la nervosité et les mesures prises par les Britanniques, afin de combattre « des mouvements insignifiants » ne prouvent que trop clairement que l'Angleterre se rend parfaitement compte que, cette fois-ci, elle a affaire à un mouvement national du pays irakien tout entier.

» En outre, l'étendue des efforts britanniques prouve que l'Angleterre n'ignore pas la grande répercussion qu'aura le soulèvement irakien sur le monde arabe ».

La « Correspondance » conclut :

« Dans cet ordre d'idées, nous considérons comme typiquement anglaise l'affirmation faite hier par Eden que l'Angleterre ressent une grande sympathie pour les aspirations de la Syrie à l'indépendance.

» Après Dakar et Oran, personne ne sera surpris de constater que la politique britannique essaie, dès que la chose lui paraît opportune, d'abattre des atouts au détriment de l'ancien allié français ».

Troupes anglaises à Singapour

New-York, 16. — L' « Associated Press » mande qu'un grand navire de transport a débarqué, hier, plusieurs milliers de soldats britanniques à Singapour, parmi lesquels se trouvaient des fantassins, des artilleurs et des aviateurs.

Un Conseil supérieur des étrangers en France

Vichy, 16. — Le Gouvernement français a décidé de créer un Conseil Supérieur des Etrangers qui aura pour mission de résoudre le problème des étrangers.

Le Conseil, présidé par le vice-premier ministre, s'occupera tout d'abord de la coordination de toutes les questions relatives aux étrangers. En font partie : le Commissaire général pour les questions juives, le Commissaire général pour le chômage et un représentant du ministère de l'Intérieur, chargé de la surveillance des camps de concentration et d'internement.

UN CARGO ANGLAIS BRULE DANS LE PORT DE BUENOS-AIRES

Buenos-Aires, 16. — Un incendie dont les causes sont encore inconnues, a éclaté à bord du cargo armé anglais « Buthershire » qui se trouve ici dans le port. Quoique 16 équipes d'incendie travaillent sans arrêt, le feu n'a pas encore pu être circonscrit. Le navire, qui jauge 6.590 tonnes avait pris un chargement de jute et devait prendre la mer ce matin. L'équipage tout entier se compose d'Hindous.

En premier lieu les pompiers ont mis en sûreté les mitrailleuses, les fusils et les produits chimiques destinés à créer des nuages artificiels et qui se trouvaient entassés dans la chambre des munitions.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Dimanche 18 mai 1941.** — Soleil : Lever à 6 h. 7 ; coucher à 21 h. 28.

Aujourd'hui : Saint-Théodore — Demain : Rogations.

IL Y A UN AN

18 mai 1940. — Les Allemands progressent en Zélande. Les Anglais se replient de Ninove. Prise de Saint-Quentin et de plusieurs forts de la ligne Maginot. Le général Gamelin est remplacé par le général Weygand.

DEUIL. — On annonce la mort à Godewaersvelde, de M. le docteur Léon **Devos**, professeur à la Faculté de Médecine de Lille.

Le docteur Devos, devant qui s'ouvrait le plus brillant avenir, est décédé à l'âge de 32 ans, frappé par un mal implacable.

Nous présentons à sa famille nos bien vives condoléances.

Le Docteur Pierre RAZEMON

Professeur agrégé de chirurgie à la Faculté a ouvert à nouveau son cabinet, 110, boulevard Vauban, Lille. — **Téléphone : Lille 713.78.** .10.823

LILLE

Dans les Coulisses du Foyer de la Danse au Théâtre Sébastopol

...Où durant 40 heures par semaine nos petites fées « travaillent » pour nous procurer ... un quart d'heure de plaisir.

Elles sont huit, nos danseuses du Théâtre Sébastopol, huit charmantes enfants, toutes jeunes, fraîches et aimables, huit fleurs parfumées dont la grâce souple et la finesse apportent aux représentations la chaleur, la beauté, l'enchantement que désire notre population.

On les voit sur la scène, autour de leur maîtresse de ballet et amie, Louisette PASCAL, danseuse étoile de style et de joliesse remarquables.

Elles vont, viennent, tournent, chantent, dans de ravissantes révélations, toujours gaies, souriantes, amusantes à observer, toujours pleines d'entrain et de jeunesse éclatante.

Nos petites fées porte-bonheur du Théâtre Sébastopol apportent au public qui les admire et qui les fête le plaisir, le réconfort moral et, dans le cœur des Lillois, elles mettent un peu de baume.

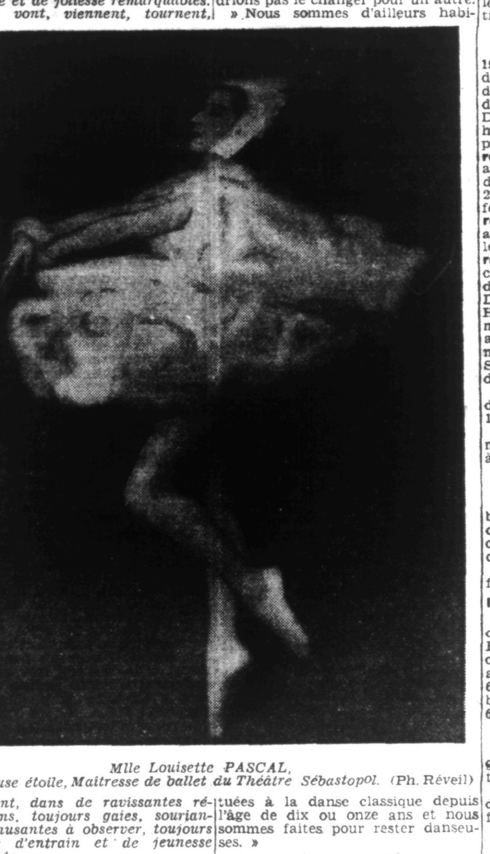

Mlle Louisette PASCAL, Danseuse étoile, Maîtresse de ballet du Théâtre Sébastopol. (Ph. Réveil)

En causant ...

Nous les admirerons cet après-midi, demain dimanche, lundi encore ; nous les acclamerons, nous crierons notre joie de les voir si belles, si bien faites dans leurs formes harmonieuses, si gracieuses, tournoyant dans les valses si prenantes du « Comte de Luxembourg » et de la « Veuve Joyeuse ».

Mes chers amis lecteurs, au cours du spectacle, ayez au moins une minute de pensée pour elles et songez, je vous prie, au dur travail, à l'effort pénible constant, soutenu, qu'elles doivent faire pour vous être agréables.

Le plaisir que vous éprouvez à les voir, dure dix ou vingt minutes; mais il leur faut, à ces petites femmes là, s'imposer durant des heures et des journées entières un travail rude et laborieux, fait de souffrance de leur chair, de tension, de volonté et de patience.

Nous venons de les voir, vendredi, à 10 h. 30, au Foyer de la Danse du Théâtre Sébastopol, au cours d'une quotidienne leçon suivie de répétition.

Modestes et souriantes, heureuses de pouvoir au cours de la pause se délasser un peu, et causer avec un ami, elles étaient là, toutes roses, de l'effort fourni depuis déjà plus d'une heure. En tenue de travail : maillot de couleur ou tunique à la grecque, chaussons serrés fortement à la cheville, avec serpette ou sans serpette : Marie France, Suzy Andana, Geneviève Roux, Claude et Gisèle Vermont, Irène Sorokhtine, Jacqueline Vandenberghe, Edith Jacobs et, évidemment, leur maîtresse de ballet, Mlle Louisette Pascal, ainsi que leur accompagnatrice, Mlle Rousselle, nous recevaient de la façon la plus aimable qu'il soit.

Toutes, sauf Mlle Pascal, sont des Lilloises, des jeunes filles dont les parents résident à Lille et dont certains papas sont employés dans nos administrations.

« C'est dur, vous savez, nous disait l'une d'elles d'être danseuse. Tous les jours à 9 heures, c'est le travail ; la leçon jusqu'à 10 heures ; la répétition, ensuite, jusqu'à midi ; à 2 h. 30, on remet ça jusque 6 heures.

» Pour un ou deux ballets qui durent sur scène un quart d'heure environ, nous donnons quarante heures de travail en leçons et répétitions.

» Mais croyez-nous, cela nous plaît car nous aimons notre métier qui est de « l'art », et nous ne voudrions pas le changer pour un autre.

» Nous sommes d'ailleurs habituées à la danse classique depuis l'âge de dix ou onze ans et nous sommes faites pour rester danseuses. »

Au travail

Un bref commandement... et la leçon commençait.

Il n'y a pas de « barre » au foyer de la danse du Théâtre Sébastopol et c'est dommage. Il n'y a pas d'ailleurs de « Foyer de la Danse ». L'architecte du « Sébasto » Provisoire n'avait pas prévu ce foyer, puisqu'il s'agissait de provisoire. Il n'avait certainement pas prévu que ce provisoire durerait si longtemps. C'est donc dans le foyer « public » du premier étage donnant vue sur la rue Inkermann que les leçons et répétitions se font quotidiennement tandis que Mlle Rousselle, au piano donne le sens du rythme et de l'équilibre musical. Les jeunes filles doivent, en effet, avoir l'oreille juste, de l'aisance dans leur maintien, tout en développant dans une saine direction leur instinct et leur initiative que corrige la Maîtresse de ballet : Mlle Louisette Pascal.

Battement par terre !... Posez bien le talon... Allez ! Geneviève, ton talon... Ça y est. Et maintenant, grand battement à la 4e devant. Ça c'est un exercice d'assouplissement fait pour dégourdir les muscles fessiers. La jambe est portée en l'air à la hauteur de la tête... Battement de derrière, ordonne Mlle L. Pascal. Ronds de jambes par terre en dehors... Des remarques surgissent, impérieuses, rectifiant les mouvements incorrects. Irène, ne remue pas les omoplates..., Gisèle, cambre donc ton torse..., Suzy, du nerf, bon c'est mieux...

Petit battement sur le bout du pied, maintenant... de la vigueur et de la précision s'il vous plaît... Eh bien Jacqueline... Edith, attention ! C'est bien Marie, continuez... Claude, uniformisez donc, voyons... Bon, cessez !

Tout pour l'Art et pour plaire au public

Et voilà ce que durant des heures et des jours nos délicieuses petites fées travailleuses répètent dix, vingt, trente fois pour être agréables au public durant un quart d'heure.

La vérité est qu'on ne peut pas énumérer les difficultés de cet art. Il faut les vaincre ces difficultés ; il faut briser des corps et les assouplir. Il faut surtout que nos danseuses aient la vocation et le « goût ».

Les applaudissements leur sont agréables, mais ils ne les éblouissent pas ; ils les encouragent au contraire à mieux faire.

C'est pour ce don d'elles-mêmes qu'elles nous offrent un dimanche de spectacle, (ces dimanches, hélas, sont terminés, mais le bruit court que nous reverrons avant peu sur scène nos ravissantes enfants), que nous avons tenu ici à rendre hommage à leur grâce souple, nerveuse et à exalter leur effort, leur travail exigeant, leur volonté à vouloir donner toujours au public de l'art parfait.

A Mlle Louisette Pascal, que nous ne cessons d'admirer, et qui, hélas, va nous quitter, à « Louisette », qui est une véritable sylphide, sorte de génie de l'air impondérable et charmante, nous souhaitons beaucoup d'années de gloire et de bonheur. C'est aussi le désir suprême de tous les Lillois, de la revoir bientôt revenir parmi nous.

R. L.

Tribunal correctionnel

La hausse illicite

Narcisse Sanders, 49 ans, boulanger-pâtissier à **Lille,** rue Pierre Legrand a mis en vente du porc au prix de 60 frs le kilog, marchandise qu'il avait achetée 45 francs le kilog.

Le Tribunal lui a infligé du chef de hausse illicite, création de commerce sans autorisation et livraison de marchandises sans tickets, une amende de 1.000 francs.

En outre, le 3 mai 1941, le commissaire de police de son quartier constatait que Sanders, malgré la fermeture de son établissement ordonnée par arrêtés préfectoraux des 15 et 28 avril 1941, débitait de la viande à 66 francs le kilog.

Au cours d'une perquisition, on découvrit du chocolat, des tissus, du beurre, du porc, de la lingerie, des bas et d'autres marchandises dont la vente est réglementée.

Le Tribunal a infligé à Sanders 15 jours d'emprisonnement, 500 frs d'amende avec confusion. En outre, le Tribunal a ordonné deux insertions dans la presse locale.

LE BIEN D'AUTRUI

Pour vol et recel d'objets pillés en 1940 chez M. et Mme Fourmestraux, de **Mons-en-Barœul,** ont été condamnés : la dame Longuepée, rue de la Concorde, à **Mons-en-Barœul ;** Denise Desableu ; Romanie Wyhouw, ménagère ; Marie Lefebvre, piqûrière, toutes de **Mons-en-Barœul,** à 3 mois d'emprisonnement avec sursis ; Albert Defives, soudeur, rue Dordin à **Hellemmes,** à 2 mois avec sursis ; la dame Dufour, avenue Virnot, à **Mons-en-Barœul,** et Léon Herpoel, même adresse, à 1 mois avec sursis ; Jules Debacker, fileur à **Mons-en-Barœul,** avenue Virnot ; la dame Delcambre, ménagère, même rue ; la dame Dingreville, rue Alexandre Delemar, à **Mons-en-Barœul ;** Jean Hespel, tisserand, même rue ; Edmond Van Cauwenberghe, 26 ans, avenue Virnot ; la dame Lamblin, même rue ; la dame Deruyther, rue Sainte-Anne à Lille, à 15 jours d'emprisonnement avec sursis.

Tous sont en outre condamnés à des peines d'amende de 50, 25 et 16 francs.

La partie civile a obtenu des dommages intérêts variant de 3.000 frs à 100 francs.

6 MOIS DE PRISON A UN BECANIER

Le 10 mai, à **Nieppe,** Victor Labeuverie, 46 ans, manœuvre, sans domicile fixe, a dérobé une bicyclette déposée contre la vitrine d'un commerçant.

6 mois d'emprisonnement et 25 francs d'amende.

INDELICAT COMMISSIONNAIRE

Henri Deman, sans profession, devait apporter à une personne du Boulebard Bigo Danel, à **Lille,** une certaine quantité de charbon. Il avait d'ailleurs reçu une somme de 60 francs et ne livra point ce combustible. Le Tribunal lui a infligé 6 mois d'emprisonnement.

AFFAIRES DIVERSES

1 mois avec sursis pour vol, à Augustin Morand, coupeur en confection, à **Bauvin.**

— 2 mois avec sursis et 25 frs d'amende, à Angélique Masselot, femme Blanquart.

LE BALAYAGE DES TROTTOIRS ET LE NETTOYAGE DES FILS D'EAU

La Mairie nous communique :

A différentes reprises, et tout particulièrement ces jours derniers, M. Paul Dehove, maire de Lille, a invité la population à tenir en état constant de propreté les trottoirs et les fils d'eau.

Si la plupart des habitants ont tenu compte de ces recommandations, certains d'entre eux se montrent encore récalcitrants ou négligents.

Une dernière fois, le maire de Lille rappelle que les services de police ont reçu des instructions pour parcourir, dès lundi, tous les quartiers de la ville, et verbaliser à l'encontre de tous ceux qui n'observeraient pas les prescriptions du code des arrêtés municipaux visant la propreté de nos rues.

AVIS ET COMMUNICATIONS

ACQUISITION D'IMMEUBLE. — Par arrêté du 12 mai 1941, a été déclarée d'utilité publique l'acquisition, par la Ville de Lille, d'un immeuble, sis dans cette ville, 13, rue Saint-Hubert, repris au cadastre sous le No 1108, de la section B, nécessaire à la réalisation du plan d'alignement de la rue du Vieux Faubourg.

LILLE, LA NUIT

LES AUTEURS D'UNE AGRESSION NOCTURNE COMMISE LE 7, SONT ARRÊTÉS

On se souvient que le 7 mai dernier, vers 22 h. 30, M. Lucien Delplace, demeurant à Wattignies, 130 rue Pasteur, courtier, a été victime d'une agression nocturne.

Attaqué par deux individus, il fut maîtrisé malgré son énergique défense. L'un des malfaiteurs lui tenait les bras tandis que l'autre, à l'aide d'un outil, enlevait sa montre et cisaillait la chaîne.

Plainte avait été alors déposée à la police par M. Delplace, et une enquête effectuée avec diligence, vient de se terminer par l'arrestation des deux auteurs de cette agression au cours de laquelle la victime subit un préjudice de près de 6.000 francs.

Il s'agit des nommés Robert Demongiver, 41 ans, demeurant 29 rue de la Clef, et Maurice Gommez, 17 ans 52 rue Léon Gambetta. C'est ce dernier qui tint M. Delplace tandis que son complice lui enlevait montre et chaîne. Ces deux individus ont été déférés au Parquet et écroués à la prison de Loos.

A noter que l'outil dont se servirent les deux malfaiteurs pour effectuer leur méfait, n'a pu être retrouvé.

L'ignorance...

des occasions offertes par les annonces de ce journal peut être une excuse. Ce ne sera jamais une consolation.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UNE TIRELIRE EST SOUSTRAITE...

Mme Vve Aurélie Phalempin, domiciliée 83 rue rue des Meuniers, a constaté qu'une tirelire contenant une somme d'environ 300 francs, a été dérobée dans son appartement, le 6 mai dernier, vers 10 h. 30. Cette tirelire appartenait à la petite fille de Mme Phalempin et a été soustraite pendant que Mme Phalempin s'était rendue à la boulangerie. Aucune trace d'effraction n'a été relevée. Plainte a été déposée à la police qui enquête.

...AINSI QU'UN COFFRET

D'autre part la police a enregistré une autre plainte émanant de M. A. D..., demeurant rue Gustave Delory, pour vol d'une somme de 3.000 francs, commis jeudi, dans sa chambre, alors qu'il en était absent, entre 7 et 19 h. Cette somme se trouvait dans un coffret métallique mis dans une malle que le voleur dut fracturer. Une enquête est en cours.

UN VOLEUR EST DÉFÉRÉ AU PARQUET

La police a mis en état d'arrestation et déféré au Parquet le nommé Arthur Schoendorff, 41 ans, demeurant rue et Cour Franklin, que l'on soupçonne être l'auteur du vol d'une baladeuse commis dernièrement au préjudice de la Maison Heuzer, 24 rue Eugène Jacquet.

POUR SE CHAUFFER

La police a surpris en gare de Fives, alors qu'il emportait du charbon — quarante kilos environ — le nommé Raymond Richard, domicilié 155 rue du Long Pot. Un procès-verbal pour vol lui a été dressé.

CONFIANCE MAL PLACÉE

Mme Julienne Muylaert, 305 route Nationale, à Nieppe, a porté plainte à la police contre un individu à qui elle a confié, mardi dernier, alors qu'elle se trouvait rue des Arts et se rendait à un autobus, un colis de chaussures d'une valeur de 370 francs. Au square Jussieu, lieu de départ de l'autobus, Mme Muylaert attendit longtemps l'individu qui n'est pas encore reparu. La police enquête.

UN COLIS DE TISSUS DISPARAIT

Le 19 avril dernier, M. Aimé Lesaffre, demeurant à Houplines, 165 rue Victor Hugo, avait déposé dans un café du Boulevard de la Liberté, un colis de tissus d'une valeur de 600 francs. Ces jours derniers M. Lesaffre voulut reprendre son précieux colis, mais celui-ci avait disparu. Son propriétaire en fut quitte pour déposer plainte à la police qui recherche ce qu'il est devenu.

UN PORTEFEUILLE EST VIDE DE SON CONTENU

M. Michel Delrue, 50 rue de la Vignette, se trouvait jeudi, entre 11 h. et 12 h. 15, dans un café de la rue du Court-Debout et se distrayait au jeu de ping-pong. Pendant ce temps un individu lui subtilisa son portefeuille duquel il enleva une somme de 50 frs ainsi qu'une plaque de bicyclette. Le portefeuille a été retrouvé quelques instants plus tard dans les lavabos de l'établissement, mais le voleur avait déjà disparu. La police qui a reçu plainte de M. Delrue, a ouvert une enquête.

LES PLAINTES QUOTIDIENNES

Ainsi pourrait s'intituler la chronique relatant chaque jour les vols de bicyclettes et de poules et lapins. Deux plaintes de ce genre furent encore enregistrées par la police au cours de la journée d'hier. Ce sont celles de Mme Laridan Irène, 79 Bd Carnot, pour vol, au cours de la nuit de jeudi à vendredi, dans sa cour, d'un coq et d'une poule valant ensemble 120 frs. ; et de M. Van Belle Joseph, 25 bis, rue Vandyck, pour vol d'une bicyclette valant 400 frs, commis jeudi, à 21 h. 45, angle des rues Duguesclin et de Bapaume.

Des enquêtes sont ordonnées.

Ces Dames aux Chapeaux Verts

Par Mme Germaine ACREMANT

1

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

— Bob, la tête haute !... Peggy, rentrez la langue...

Arlette n'aime pas d'être seule. Lorsqu'elle travaille dans le boudoir mauve, qui lui sert d'atelier, elle ne manque jamais d'installer ses deux chiens sur les coussins de son petit canapé.

Tantôt elle les rudoie, tantôt elle les embrasse, en les ébouriffant d'un doigt preste, sa grande préoccupation étant de les intéresser à ce qu'elle fait :

— Regardez, Bob... votre maîtresse peint à l'aquarelle le bouquet de roses, qu'elle a dressé si délicieusement sur ce guéridon Louis XVI...

Bob, flatté d'être traité en critique d'art, éternue de joie.

— Croyez-vous, Peggy, que mon chef-d'œuvre aura le don d'émouvoir les foules ?

Peggy écarquille ses yeux, qui sont toujours encombrés de poils. Il secoue son dos et se met en mesure de boire l'eau de la soucoupe, où trempent les pinceaux.

Arlette le saisit et lui applique sur le museau deux baisers sonores :

— My love !

Et pourtant elle n'a pas aujourd'hui sa désinvolture coutumière. Elle est comme inquiète. A un certain moment, d'une chiquenaude, elle secoue une de ses fleurs. Les pétales lumineux tombent sur le tapis.

Lorsque son frère pousse la porte qu'alourdit une tenture, elle s'écrie :

— Ah ! enfin ! Je t'attendais avec une impatience !...

Sans un mot, il enlève son manteau, qu'il jette au dossier d'une chaise. Il pose son chapeau sur la tête d'un Hercule de bronze, qui lance le disque sur une colonne de marbre :

— Eh bien ? demande-t-elle.

— Ma petite chérie, il y a des heures dans la vie...

— Oh ! non, dis ?... pas de phrases... la vérité !... qu'est-ce que t'a raconté le notaire ?

— Je vais te l'expliquer...

— Nous sommes ruinés... hein ?

De toutes les manières, Jean essaie de ménager l'émotion d'Arlette. Pour gagner du temps, il prend une cigarette dans un étui d'argent sur la cheminée. Mais il voit sa sœur si tremblante, ses yeux cherchent si anxieusement les siens, qu'il comprend que nulle certitude ne peut être plus terrible que cette attente pleine d'angoisse. De sa voix la plus douce, presque timidement, il prononce :

— Oui... nous sommes ruinés.

— Tout à fait ?

— Il ne nous reste rien.

— Ah !

Le regard perdu dans le ciel, elle est debout près de la fenêtre. Machinalement, elle froisse la fine mousseline des rideaux. Il est impossible de savoir si elle se roidit pour ne pas pleurer. Jean a posé la main sur son épaule pour qu'elle sente bien qu'elle n'est point seule dans ce malheur. Il respecte son silence...

— Il ne nous reste rien ?... Rien du tout ?

— Absolument rien !...

Elle se doutait un peu de cette catastrophe. Pour que leur père se suicidât, il fallait que la situation fût grave. Mais elle n'imaginait pas que le désastre serait aussi complet.

— Assieds-toi, murmure Jean, tu vas savoir ce que m'a dit le notaire.

Pour s'installer côte à côte sur le canapé, ils chassent Bob et Peggy, qui ne comprennent pas les raisons de ce manque d'égards et vont, en grognant, se réfugier sous un meuble :

— Voilà ! commence Jean. Me Clapeau a été très convenable. Je me méfiais un peu de lui. Je craignais qu'il s'autorisât de ce qu'il était vieil ami de la famille pour se mêler de choses indiscrètes. Il a eu pour moi tous les égards possibles.

— C'était bien le moins !

— Par exemple, il a été plutôt dur pour papa. Tout en me répétant qu'il ne prétendait pas le juger, il m'a dressé contre lui le réquisitoire le plus sévère. Il paraît que son imprévoyance et sa négligence ont été inouïes. Ses besoins augmentaient chaque année. Le tourbillon de Paris l'avait saisi. Insensiblement, il s'est lancé dans des affaires de plus en plus hasardeuses, jusqu'au jour où...

— Tout a craqué...

— Oui...

— Cette catastrophe aurait rendu folle notre pauvre maman, si nous ne l'avions perdue, il y a cinq ans.

Me Clapeau va donc, maintenant, faire vendre notre hôtel avec le mobilier. Si cela ne suffit pas pour liquider le passif, il prendra des engagements avec les créanciers. De cette façon, notre honneur sera sauf...

— Et nous, qu'est-ce que nous deviendrons ?

Me Clapeau l'a trouvé.

— Ah ! bah !

— Oui... Moi, il m'envoie aux colonies. Il a obtenu d'un de ses amis, directeur d'une puissante société commerciale, qu'il me prenne, comme sous-chef d'abord, comme chef ensuite d'un de ses comptoirs au Soudan. Je serai très raisonnablement payé. Avec de l'initiative et du courage, on estime que je peux gagner une petite fortune...

— Tu acceptes donc de partir ?

— Dame ! je n'ai pas le choix... Quand un homme a été élevé comme je l'ai été, il ne peut pas s'abaisser à prendre une place inférieure dans une administration... Il doit songer à ses relations... Et puis j'ai un besoin d'indépendance que Paris ne permet qu'aux gens riches... Evidemment, je connaîtrai des heures pénibles là-bas... Il y aura des efforts à donner... il y aura des privations à endurer... il y aura de très longues soirées, dans une solitude navrante, devant des horizons mortels... Mais j'aurai, pour me soutenir, la perspective du retour...

— Tu as raison... D'ailleurs ces longues soirées nous ferons tout pour les égayer... Et nous y parviendrons...

— Nous ?

— Bien sûr ! tu ne t'imagines pas que je vais rester ici toute seule. Je t'accompagnerai...

Soudain dans les yeux d'Arlette, une flamme a jailli. Le goût de l'aventure est entré dans son cœur. Elle se voit en chasseresse, poursuivant la grosse bête. Mais Jean hoche la tête :

— Hélas ! ma petite chérie, c'est impossible !

— Pourquoi ?

— Parce que la place d'une jeune fille n'est pas au milieu des nègres... Quand je reviendrai, nous aviserons... D'ici là, que se passera-t-il ?... L'autre jour, tu as peut-être eu tort de bondir lorsque je t'ai rapporté que Me Clapeau avait eu l'idée de demander aux cousines Davernis de te recevoir...

— Comment ? J'ai eu tort ?... Je ne pouvais pas ne pas bondir... Tu sais ce qu'elles sont, nos cousines Davernis !... Quatre vieilles filles, qui habitent une vieille maison dans le plus vieux quartier d'une des plus vieilles villes du Pas-de-Calais.. On les a surnommées les Dames aux chapeaux verts... Elles sont aussi grotesques que surannées... Je ne les ai guère vues qu'aux cérémonies de la famille : les enterrements et les mariages... Mais je suis persuadée qu'elles sentent le tabac à priser et la naphtaline !...

— Tu exagères !... Ce sont nos seules parentes...

— Non, non, je n'exagère pas... Au contraire !... D'ailleurs jamais elles ne consentiront à me recueillir... Elles auraient trop peur que la présence d'une Parisienne changeât leurs habitudes... Songe un peu ! Les habitudes de quatre vieilles filles ! Ça doit être effrayant !...

— De loin, on juge mal...

— Non, non... Je t'assure que, même si je voulais aller chez elles, elles ne me recevraient pas... A leur âge on a le cœur ratatiné...

— Eh bien ! tu te trompes...

— Crois-tu ?

— Me Clapeau leur a écrit. Il leur a dit ton caractère gai, enthousiaste, indépendant. Il ne leur a rien dissimulé de l'éducation un peu... un peu...

— Un peu... quoi ?

— Un peu artiste que tu as reçue. Il leur a demandé si elles voient un inconvénient à ce que tu te réfugies chez elles.

— Elles ont répondu : oui ?

(A suivre.)